JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 03/11/2025 Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ARMEN SANTE - Modification(s) de société

Référence: L028153

Départements de publication : Ille et Vilaine Annonce légale publiée le 22 novembre 2024 sur paysan-breton.fr Evènement(s) : Modification(s) de société

ARMEN SANTE SARL au capital de 978 626 euros successivement réduit à 320 191 euros et augmenté à 698 230 euros Siège social : 216 route de Lorient – 35000 RENNES 401 060 728 RCS RENNES Réduction et augmentation de capital Suivant décisions collectives unanimes des associés en date du 31 octobre 2024, il a été décidé de : -Réduire le capital d'un montant de 658 435 euros, pour être ramené de la somme de 978 626 euros à la somme de 320 191 euros, par voie de réduction du nombre total des parts Augmenter le capital par voie d'apports en numéraire, d'un montant de 378 039 euros, pour être porté de la somme de 320 191 euros à la somme de 698 230 euros, par création de 378 039 parts nouvelles de 1 euro chacune. Constatant la réalisation définitive des opérations de réduction et d'augmentation de capital, les associés ont décidé de modifier les statuts comme suit : Il a été rajouté les alinéas 11 et 12 à l'article 6 « APPORTS » ainsi rédigés : « 11. Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 31 octobre 2024, le capital social a été réduit d'un montant de 658 435 euros, pour être ramené de la somme de 978 626 euros à la somme de 320 191 euros. » « 12. Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 31 octobre 2024, le capital social a été augmenté par voie d'apports en numéraire, d'un montant de 378 039 euros, pour être porté de la somme de 320 191 euros à la somme de 698 230 euros. » L'article 7 « CAPITAL SOCIAL » a été modifié comme suit : Ancienne rédaction : « Le capital social est fixé à la somme de NEUF CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE SIX CENT VINGT-SIX (978.626) Euros. Il est divisé en neuf cent soixante-dix-huit mille six cent vingt-six (978.626) parts sociales, d'une valeur nominale d'un (1) Euro chacune, entièrement souscrites et libérées, » Rédaction à l'issue de l'opération de réduction de capital : « Le capital social est fixé à la somme de 320 191 € (trois cent vingt mille cent quatre-vingtonze) euros. Il est divisé en 320 191 (trois cent vingt mille cent quatre-vingt-onze) parts sociales, numérotées de 1 à 320 191, d'une valeur nominale de 1 (un) euro chacune, entièrement souscrites et libérées, » Nouvelle rédaction à l'issue de l'opération

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

huit mille deux cent trente) euros. Il est divisé en 698 230 (six cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent trente) parts sociales numérotées de 1 à 698 230 de 1 euro chacune, entièrement souscrites et libérées, » Pour avis La Gérance

Consulter cette annonce en ligne